



CGT Educ'action du Var

Bourse du Travail

Av. Amiral Collet

83000 TOULON

Toulon, le 21 octobre 2021

A

Monsieur Le Recteur de l'Académie de Nice
Rectorat de Nice
53 avenue Cap de Croix
06181 NICE

OBJET : Formations dites « plan français et plan maths »

Monsieur le Recteur de l'Académie de Nice,

Nous nous permettons de vous interpellier sur les formations dites « plan français et mathématiques » dans le département du Var.

Lors du dernier Comité Technique Académique, nous vous avons questionné sur le caractère obligatoire des dites formations.

Votre réponse a été de rappeler qu'il ne fallait pas de « prescription mais un esprit collaboratif et de transversalité dans le cadre d'un échange inter-écoles ou inter-circonscriptions». Ces échanges ne devaient pas faire l'objet de « prescription verticale » et vous avez ajouté que vous y seriez vigilant.

Force est de constater, d'après une enquête menée auprès des collègues varois, que 91% des professeurs des écoles ont été désignés par leur circonscription. Comment donc s'emparer d'une telle formation, alors que l'enseignant n'est pas volontaire pour s'y engager ?

D'après le guide du Ministère, « le choix du thème de travail est déterminé par décision collégiale des professeurs et s'appuie sur des besoins et des attentes ».

Or, dans le Var, 64% des collègues déclarent que le thème de leur constellation leur a été imposé par leur circonscription. Nous nous éloignons donc cette fois encore, du principe de «collaboration» et de «non-prescription», auquel vous semblez attaché.

Quant au suivi et à l'accompagnement de ces formations, le Ministère indique que le travail des constellations suppose à la fois « confiance et initiative accordée aux professeurs » ainsi qu'un « accompagnement attentif et bienveillant de la part du CPC-référent ».

Nous sommes, là aussi, en mesure de nous questionner : si la formation est imposée et la démarche à suivre, formelle et quasiment identique dans toutes les circonscriptions, à quel moment laisse-t-on la place aux « initiatives » des collègues ?

S'ensuit un travail personnel, demandé aux enseignants, avec des retours sur séances lors de réunions, dont l'unique but semble être davantage la création une séance « type », plus qu'un outil supplémentaire en réponse à un besoin ; ces séances étant d'abord analysées en classe, lors

des visites entre pairs et/ou du CPC. Or, un certain nombre de collègues ne souhaitent pas être « visités ». Ont-ils le choix d'accepter ces visites ou non ? Nous vous le demandons.

Quant à la « bienveillance », nous nous étonnons tout de même que les années précédentes, pour le plan mathématiques, certains collègues aient reçu un rapport écrit de leur IEN suite à sa visite en classe...

De plus, ces 30 heures de formation semblent peser lourdement sur les enseignants qui ne peuvent donc plus choisir de formation personnelle et volontaire ; les 18 heures étant entièrement consacrées aux plans.

Monsieur le Recteur, l'enquête menée, ainsi que les nombreuses discussions de terrain, révèlent que la mise en place de ces nouvelles formations provoque stress et mécontentement chez les collègues, ainsi qu'une surcharge de travail non négligeable. 73% des sondés disent vivre cette formation imposée comme une réelle contrainte qui pèse sur leurs conditions de travail au quotidien.

A la Cgt Educ'action 83, nous restons persuadés que pour collaborer, il faut être volontaire et que cela s'inscrit dans une démarche personnelle.

Nous nous inquiétons également du fait que ces formations aboutissent à des séances « modèles » applicables dans chaque classe. Aussi, nous réaffirmons notre liberté pédagogique et refusons que l'enseignant ne devienne qu'un simple exécutant !

Soyez assuré, Monsieur Le Recteur d'Académie, de notre profond attachement à la défense de l'Education Nationale et de ses personnels.

Pour le pôle 1^{er} degré de la CGT Educ'action du Var
Elodie Hernandez co-secrétaire départementale
Laetitia Iscache élue en CTSD
et Stéphanie SCHIBANO